

COMMISSION EXECUTIVE DU MARDI 10 JANVIER 2023

SUIVI DES DECISIONS

Nous sommes à l'aube d'une année nouvelle qui ne laisse présager aucune amélioration des conditions de vie des travailleurs. Bien au contraire, la hausse des prix se poursuit, une nouvelle réforme de nos droits à la retraite est envisagée pour les réduire davantage, ceux qui ont fait une action en justice contre les empoisonneurs aux pesticides se voient opposé un non-lieu, les travailleurs de la santé et les pompiers qui refusent la vaccination sont toujours suspendus, l'hôpital va mal. Face à tout ce qui nous attends, nous devons répondre par la lutte collective.

1. Les réunions de bureau

Elles se tiennent principalement en distanciel, compte tenu des difficultés de déplacement, de la fatigue et des problèmes de santé de ses membres. Nous devons impérativement recommencer à nous voir à notre siège. La moyenne des présences par réunion est de 5 sur 14 membres. Nous parvenons à nous voir en Bureau élargi lorsqu'un problème nécessite des réunions exceptionnelles.

2. Augmentation du coût de la vie

L'augmentation des prix des produits de première nécessité se poursuit. Nous avons organisé une mobilisation le 29 septembre contre la vie chère. En 2009, la population avait répondu massivement aux appels des syndicats. L'augmentation du coût de la vie est un fait mais si la population se plaint, elle ne semble pas prête à une action massive et déterminante. Dans le même temps l'augmentation du SMIC et les primes et chèques de tous ordres sont toujours en dessous de l'inflation. Il n'y a pas de rattrapage.

3. Les formations

Nous devons très rapidement mettre en place la formation des défenseurs et des conseillers des salariés. Le nouveau Conseil des Prud'hommes se réunira certainement en fin du mois de janvier et les nouveaux camarades ne sont pas formés. La formation qu'ils reçoivent de l'administration n'est pas celle de notre confédération. Un premier regroupement a eu lieu le mercredi 21 décembre 2022. Nous avons aussi besoin de camarades formés et disponibles pour recevoir et conseiller les salariés en difficulté dans leur entreprise. Sur l'année 2022, nous avons reçu plus de 400 camarades. Nous devons aussi étoffer la liste des avocats qui peuvent répondre avec bienveillance aux sollicitations de ces camarades.

4. Le congrès

Nous avons fixé la date du congrès en fin juin 2023. Nous avons des rapports à présenter sous peu pour tenir ce délai. Le rapport financier ne pose pas de problème pour sa rédaction. Il n'est pas publié. Le rapport d'activité est en cours de rédaction mais il faut que chaque syndicat de la confédération envoie un résumé succinct de ses activités pour faciliter la rédaction. Le contrôle financier accuse un retard de 5 ans ce qui posera des difficultés de compréhension. Nous devons rechercher plusieurs lieux pouvant permettre la tenue du congrès et prendre les contacts.

5. Elections professionnelles dans la fonction publique

Nous ferons dans cette réunion, le bilan des élections professionnelles dans la fonction publique. Globalement, la CGTM a maintenu sa représentativité, y compris dans la fonction publique territoriale qui nous posait certains soucis. Dans le secteur de la santé, les résultats seraient meilleurs avec une plus grande mobilisation. Le vote électronique a créé une méfiance et a constitué pour certains un motif pour s'abstenir. Nous souhaitons recevoir un résumé du bilan de chaque fonction publique afin de l'intégrer dans le rapport d'activités pour le congrès.

6. Invitation au congrès de la CGTG

La CGTG a tenu son congrès les 18, 19 et 20 novembre 2022. Nous avons reçu leur invitation et deux camarades du Bureau ont participé. Les camarades sont confrontés à des difficultés financières et ils nous ont demandé un geste de solidarité. Le Bureau avait donné son accord mais nous interrogeons la CE sur le montant à leur allouer.

7. Mobilisations et situations sociales dans les sections.

Mobilisation contre la proposition de non-lieu dans l'affaire du chlordécone

La CGTM et plusieurs autres organisations, ont manifesté dans la rue contre la volonté de la justice de mettre fin à l'instruction par un non-lieu. La décision de non-lieu est tombée et nous devons nous préparer à retourner dans la rue et trouver d'autres formes de revendications.

Activités dans les secteurs

Chaque secteur présent est invité à faire part de ses luttes au cours de cette réunion. La réunion de la commission exécutive est l'endroit idéal pour faire remonter les problèmes et proposer ensemble les solutions. Nous ne recevons pas toutes les informations sur les activités dans certains syndicats, sauf quand les camarades sont confrontés à de graves problèmes. Il s'agit surtout des secteurs dont les camarades ne participent pas aux réunions de Bureau. Ainsi, nous n'avons pas l'information de l'organisation de certaines élections.

L'ARACT, qui n'a plus rien de régional puisqu'elle est gérée depuis Paris doit renouveler son conseil d'administration dont 4 membres de la CGTM. Cette information nous est parvenue.

Problème de la CGTM SOEM. Nous avons fait pour le mieux afin de régler un problème venant de camarades de notre rang ayant des comportements opposés à notre statut. Quelques-uns de ces camarades ont quitté la CGTM pour se réfugier à la FSM. Ils se sont écartés de notre confédération et aussi de la CGT.

8. CGT France

La Direction Générale du Travail (DGT) va mettre en place un groupe de travail consacré à l'outremer dans le cadre du Haut Conseil du Dialogue Social. Des représentants ultramarins ne pourront pas participer à la réunion à la DGT, mais nous aurons une séance de travail avec des camarades de la CGT mercredi 11 janvier 2023 à 9h30 en visio. La prochaine CCN se tiendra les 31 janvier et 1^{er} février 2023. Il est prévu qu'un de nos camarades se rende à cette réunion.

9. Implantation de la CGTM

Des élections pour renouveler le CSE auront lieu à la SME (231 salariés) et chez Total (41 salariés) Il y aura des listes CGTM avec la possibilité d'avoir des élus dans ces deux CSE.

10. Cotisations 2023.

Les cartes 2023 sont disponibles et doivent être récupérées à notre siège. Les cotisations 2022 doivent être soldées au plus vite.

11. Le Comité de gestion de la maison des syndicats.

Nous avons la présidence du comité de gestion. Nous envisageons une rencontre avant la fin du mois pour discuter des problèmes et trouver des solutions notamment pour un nettoyage urgent.